

Schaepman et ses amis. Bien plus, le ministre de l'Intérieur appuya de l'autorité de sa parole les objections des catholiques et déclara formellement "que jamais le gouvernement ne proposera une modification à la disposition réglant les immunités ecclésiastiques." Le ministre ajouta que, personnellement, il estime que "ces immunités sont nécessaires dans l'intérêt de la paix publique."

La proposition sectaire a été rejetée par un vote de 79 contre 15.

Bon exemple à suivre pour la France !

---

BRÉSIL.—On sait que les pays de l'Amérique du Sud sont pourris de maçonnerie. C'est à la secte en grande partie qu'il faut attribuer les fréquentes insurrections qui troublent ces malheureuses contrées.

Au Brésil, la Franc-maçonnerie a pris un caractère tout à fait particulier. Elle est plus hypocrite et plus douceuse, sans en être pour cela moins dangereuse. Elle cherche à s'insinuer dans les confréries religieuses pour les dominer et s'en servir à sa fantaisie. Comme partout, elle joue un rôle politique important.

L'un des correspondants de la *Franc-maçonnerie démasquée* qui réside au Brésil dit que cependant l'on peut s'attendre à une renaissance religieuse dans ce pays. Les prodromes en sont évidents.

La séparation de l'Eglise et de l'Etat proclamée par la République a, sur ce point particulier, rendu aux évêques la lutte plus facile. Les confréries, qui dépendaient autrefois du pouvoir civil et du pouvoir ecclésiastique, ne relèvent plus aujourd'hui que de ce dernier, ce qui a permis aux évêques de mettre ordre à l'état de choses produit par les confréries contaminées par les sectes. Quelques-unes de ces confréries ont été sécularisées, quelques-unes réformées et le plus grand nombre a été supprimé.

D'après la *France chrétienne*, la seule ville de Rio de Janeiro compte 36 loges et il en existe 199 dans les provinces. Les ateliers féminins ne sont pas compris dans ce chiffre.

11 juillet 1898.